



Le service Culture et Jeunesse organise pendant les vacances scolaires des sorties, des activités culturelles, sportives, éducatives et ludiques à destination des 11 / 17 ans. Les adolescents sont accueillis du lundi au vendredi de 8h45 à 17h30.

L'été, les enfants sortants du CM2 ont la possibilité d'en bénéficier.

INSCRIPTION

Nom / Prénom du jeune			
Le jeune a-t-il déjà participé aux activités depuis la rentrée scolaire en cours ?	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non (1 ^{re} inscription annuelle)	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non (1 ^{re} inscription annuelle)	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non (1 ^{re} inscription annuelle)
Date et lieu de naissance			
Établissement et niveau scolaire			
Portable du jeune			
Mail du jeune *			
Adresse - Code Postal Ville			
Le jeune présente-t-il des contre-indications médicales à la pratique d'activités sportives ?	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
Renseignements médicaux à signaler (allergies, traitement médical, etc.)			
Le jeune fait-il l'objet d'un Projet d'Accueil Individualisé ? (pathologie chronique nécessitant des soins quotidiens)	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
Le jeune peut-il rentrer seul à 17h ?	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non

*NB / Inscription automatique à la newsletter du service, il suffit de répondre au mail pour confirmer ou infirmer l'inscription.

	Père	Mère
Nom / Prénom		
Téléphone / Portable		
Téléphone professionnel		
Personne de confiance autre que les parents (Nom / Prénom et téléphone) à prévenir en cas d'urgence		

RÉSERVATIONS

Réservation obligatoire avant le début des vacances concernées (pour les petites vacances : de préférence 8 jours avant le début des vacances concernées ; pour les vacances d'été : 15 jours avant le début des vacances).

Attention, les places sont limitées en raison des taux d'encadrement (réservation par ordre d'arrivée) :

- 24 jeunes / jour pendant les petites vacances scolaires
- 36 jeunes / jour pendant les grandes vacances

Nom / Prénom	Nom / Prénom	Nom / Prénom
Indiquer les jours de réservation (ex. 18 et 19 avril)	Indiquer les jours de réservation (ex. 18 et 19 avril)	Indiquer les jours de réservation (ex. 18 et 19 avril)

DOCUMENTS À REMETTRE IMPÉRATIVEMENT avant le 1^{er} jour des vacances pour lesquelles la(les) réservation(s) ont été effectuée (en cas de 1^{re} inscription ou de modification) :

- copie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- copie des pages de vaccination du carnet de santé pour le DT polio
- attestation de responsabilité civile au nom de l'enfant (en cours de validité)
- copie du brevet Sécu'Nage (capacité de l'enfant à nager sur 50 m)

FACTURATION

Herblaysiens - Si vous n'avez pas déjà fait calculer votre quotient pour l'année en cours, merci de contacter l'Espace Famille (01 30 40 47 10) **sous 8 jours** faute de quoi le quotient le plus élevé vous sera appliqué.

Non Herblaysiens - Application du tarif « communes extérieures » (pas de quotient familial).

En cas de modification ou d'annulation, celle-ci devra intervenir avant la fin de la période de clôture des réservations. Les réservations hors délais et les absences non-justifiées* seront facturées au tarif « communes extérieures ».

* Absences justifiées = accident ou maladie sur présentation d'un justificatif médical sous 8 jours.

AUTORISATIONS

La famille prend note qu'en cas d'accident ou de maladie grave, le jeune sera transporté à l'hôpital par les services d'urgence. Les éventuels frais médicaux ou de transport sont à la charge de la famille.

La famille autorise le jeune à participer aux sorties et activités organisées dans le cadre des Ad'holidays.

La famille autorise la Ville d'Herblay à photographier et/ou filmer le jeune pour un usage non-commercial, utilisé dans les supports de communication de la Ville, y compris ses réseaux sociaux. Celle-ci exclut de sa responsabilité toute exploitation d'image qui ne serait pas de son fait.

oui non

Les parents attestent de l'exactitude des renseignements fournis dans le présent document et avoir pris connaissance du règlement de l'Espace Famille qui vaut pour acceptation.

Date : / / 201

Nom / Prénom et signature du ou des parent(s) :

Date : / / 201

Nom / Prénom et signature du jeune :

MODALITES DE TRANSMISSION DES DOCUMENTS

- Par mail : espacefamille@herblay.fr
- Centre Saint-Vincent, 40 rue du Général de Gaulle, 95 220 Herblay

Pour toute demande d'informations : 01 30 40 47 10



40 rue du Général de Gaulle 95221 Herblay cedex
01 30 40 47 10

espacefamille@herblay.fr



**ESPACE
FAMILLE**